



Xxxxxx abandonne ses clients ...

Par **ClientCasto**, le **20/05/2016** à **16:55**

Tout d'abord bonjour,

Un litige m'oppose à xxxxxx depuis bientôt un an.

J'ai effectuée Lors d'une commande en magasin de xxxxxx Niort avec une livraison à domicile.

Lors de cette livraison le chauffeur livreur s'est donc bien présenté mais lors de la manutention a causé des dommages sur mon habitation.

Un constat amiable a été rédigé avec déclarations aux assurances.

Après avoir refusé tout dialogue et ne pas avoir répondu aux recommandés, xxxxxx refuse maintenant d'indemniser le préjudice chiffré lors de l'expertise contradictoire et se dédouane de sa responsabilité car le chauffeur livreur est un sous traitant de xxxxxx Niort avec qui bien sur je n'ai aucun lien contractuel.

Les assurances respectives du sous traitant et de xxxxxx se renvoient mutuellement la faute.

Quel choix ai je hormis saisir le tribunal ?